



COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 AOÛT 2021

Paris et Boston, le 5 août 2021 – 19h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce que l'Assemblée générale qui s'est tenue ce mercredi 4 août 2021 au siège de l'entreprise a permis d'adopter à une très large majorité toutes les résolutions présentées à caractère ordinaire.

Faute de quorum, cette assemblée n'a pas pu valablement délibérer sur les résolutions à caractère extraordinaire. La société travaille à la mise en œuvre des dispositions nécessaires afin d'assurer l'atteinte du quorum et la faculté de délibération des actionnaires présents et représentés à l'occasion d'une nouvelle convocation dont la date sera annoncée prochainement.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations : www.neovacs.fr**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse financière
nbouchez@actus.fr
01 53 67 36 74